

Bulletin municipal



Décembre 2023

ONGLES INFOS

Maryse BLANC-VENTRE, maire d'Ongles, le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent

*une belle et heureuse année 2024 !
et vous convient à la cérémonie des vœux
le samedi 27 janvier 2024 à 18h
au foyer rural « Yvan Durand »*



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, de 14h à 17h
jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

secretariat@mairie-ongles.fr

Entretien avec le maire ou un adjoint
sur rendez-vous

Tél : 04 92 73 06 22

www.mairie-ongles.fr



ÉTAT CIVIL

Mariages:

- Julien BEN CHABA et Georgiana ISTRATE,
le 26 Août

- Christophe COSSÉ et Agnès NAUDIN,
le 23 septembre

Toutes nos félicitations aux mariés!

Naissance:

- Candice GIRARD, fille de Delphine et Fabien
née le 9 novembre

Félicitations à la famille!

Décès:

- Marie-Françoise LAVAL, épouse CAUVAIN, le
15 Août

Nos sincères condoléances à la famille

Bonjour à toutes et à tous!

Nous voilà déjà en fin d'année pour vous faire part de l'activité municipale du second semestre 2023 au-delà bien entendu de l'information régulière qui vous est adressée par voie d'affichage sur le site internet, les réseaux sociaux et bien entendu lors de nos rencontres en mairie.

En cette période tourmentée, sachez que nous restons à votre écoute, que nous avons à cœur d'améliorer les conditions de vie dans notre commune et d'entretenir au mieux notre bien commun.

Nous serons très heureux de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie de vœux qui aura lieu le **samedi 27 janvier à 18h au foyer rural**.

Dans l'attente je vous souhaite un bon bout d'an et de bonnes fêtes de fin d'année.

À l'an qué ven !

Bien à vous !

Maryse Blanc-Ventre

UN POINT SUR LES TRAVAUX



Mise en place d'un impressionnant échafaudage pour la restauration des peintures de l'église!



Oratoire du Rocher d'Ongles



Installation d'un paratonnerre sur le site de Vière

☛ [Travaux de restauration des peintures de l'Église](#)

Les travaux de restauration des décors peints de l'église Saint-Marc ont eu lieu du 4 au 30 septembre 2023. Dominique LUQUET, la restauratrice, a présenté ses techniques de restauration, accompagnée de sa collaboratrice le mardi 26 septembre. Elle a répondu aux questions lors de cette rencontre ouverte à l'ensemble de la population. Les travaux d'éclairage du coeur ont été effectués par l'entreprise CODEMO et le plancher devant l'autel par l'entreprise PASCAL- ARANE. Les plus courageux ont pu s'aventurer sur les échafaudages pour admirer de plus près les réalisations déjà effectuées!



☛ [Remise en état de l'oratoire du Rocher d'Ongles](#)

Depuis de nombreuses années, cet oratoire nécessitait des travaux. Le scellement et le nettoyage de la pierre ont été réalisés par l'entreprise Lombardo. Une statue de Sainte Anne a pris place dans la niche protégée par une grille réalisée par notre artiste local Gilles Brun. Soeur Grâce a repeint les inscriptions.

☛ [Equipements](#)

Les poubelles et les cendriers réalisés par Lucas PRAT, ferronnier à Banon, ont été installés par les agents municipaux.

☛ [Filtre à charbon de la source du Riou](#)

L'essai de fonctionnement de l'unité de traitement au charbon actif arrive à échéance d'une année comme cela a été imposé par l'ARS

(Agence Régionale de la Santé). À ce jour les analyses démontrent l'efficacité de ce traitement, ainsi le dossier d'autorisation d'utilisation de cette ressource en eau va être déposé auprès des services de l'État.

☛ [Des nouvelles du site de Vière](#)

En décembre 2022, ce site rénové et inauguré en octobre 2021, a été touché par la

foudre. Il y a eu des dégâts importants sur la tour du clocher de l'église. Il a fallu interdire l'accès au public le temps de remettre en sécurité le site. Afin d'effectuer en urgence les travaux nécessaires et procéder à la mise en place d'un paratonnerre, des fonds d'urgence ont été obtenus de la Région et du Département. La Fondation du Patrimoine a aussi contribué au financement. Les subventions et dons ont permis de limiter l'autofinancement à 2 600 € HT sur un coût total de 49 800 € HT.

Merci aux généreux donateurs. Les travaux ont été effectués dans des délais raisonnables et le site de Vière fait à nouveau le bonheur des promeneurs!



[☛ Réhabilitation de l'escalier et du chemin du tour du Rocher d'Ongles](#)

L'entreprise LOMBARDO a terminé les travaux de remise en état de l'escalier en pierres sèches du Rocher, nous avons pu financer cet ouvrage grâce aux financements de la Région et de la Communauté de Communes (commission sentiers) .

[☛ Enfouissement des lignes EDF et Telecom au hameau Les ganas](#)

Les travaux réalisés et co-financés par le SDE sont terminés, la réception a eu lieu le 8 novembre. Les habitants sont satisfaits de cette notable amélioration visuelle.

[☛ Bibliothèque](#)

Comme précédemment dans les 2 salles de classe, le couloir et la cantine des travaux d'isolation thermique et phonique ont été réalisés à la bibliothèque. Le plafond a ainsi été rabaissé de 80 cm par l'entreprise MOUTTE de Saint-Etienne-les-Orgues, l'éclairage et le radiateur ont été remplacés par l'entreprise CODEMO d'Ongles. Un peu plus de confort pour le plaisir de tous et de l'économie d'énergie certainement.

Les travaux d'un montant de 3 500 € HT ont été financés à 55 % par le Département

Rappel des horaires d'ouverture : mercredi de 9h à 12h et samedi de 14h à 17h
Karine BUISSON et Mireille MARTEL vous y accueilleront avec toujours plus d'ouvrages à votre disposition. Vous pouvez également commander des DVD et des CD. La bibliothèque compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents, n'hésitez pas à venir vous inscrire, chaque nouvel adhérent reçoit un sac en tissu personnalisé confectionné gracieusement par Karine.

[☛ Achat tracteur et épareuse](#)

Le tracteur actuel et le broyeur d'accotement arrivent en fin de vie. La Commune a décidé d'acquérir un nouveau tracteur et une véritable épareuse, entre autres, pour entretenir au mieux nos 28 Kms de chemins communaux(!) et espaces publics. Cette acquisition, d'un montant de 67 700 € HT, a été rendue possible grâce à une aide de l'Etat (DETR) et de la COMCOM (fonds de concours) permettant ainsi un financement à 80 %.

[☛ Entretien des chemins communaux](#)

Les travaux d'entretien de la voirie communale ont débuté en fin d'automne par le chemin du réservoir, le chemin des Bisques, le chemin des Grâves (ancienne décharge) et le chemin de Notre-Dame. Actuellement, les employés travaillent sur le chemin de Seygne.

[☛ Chemin des ganas](#)

Plusieurs devis ont été demandés pour effectuer la réfection de ce chemin qui se dégrade de plus en plus. Le Conseil municipal a retenu l'entreprise d'Alex GIRARD pour un montant total de 14 465 € HT.



CONCERTATION PUBLIQUE

**Zones
d'accélération
des énergies
renouvelables**
**du lundi 8 janvier
14h**



**jusqu'au mardi 30
janvier 2024 à 17h30**

Un dossier ainsi qu'un questionnaire seront disponibles aux heures d'ouverture habituelles et également sur le site internet de la mairie.

Lien ci-dessous pour répondre en ligne

☛ <https://framaforms.org/commune-dongles-concertation-1704289816>

OFFRE D'EMPLOI

La communauté de communes recherche un(e) Chargé(e) de mission Atout Village 04
Limite de candidature 18/02/2024
Pour plus d'information :

☛ <https://www.emploi-territorial.fr/offre/o004231001213861-charge-e-mission-atout-village-04>

REUNION PUBLIQUE

Le conseil municipal a le plaisir de vous inviter à un moment d'échange concernant l'aménagement de la place de la fontaine
**mardi 6 février 2024
à 18h au foyer rural.**

SOLIDARITÉ

Les restaurants du coeur de Saint-Etienne les Orgues

Inscription 39ème campagne Hiver 2023/2024

accueil tous les vendredis de 9h30 à 12h :

04 92 73 16 75

pour nous contacter :

ad04.saintetienne@restosducoeur.org



ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉLABORATION DES CARTOGRAPHIES DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ou ZAE nR

Les ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables. L'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Cependant, la loi prévoit que toutes les communes du territoire proposent, par délibération, ces ZAE nR auprès de la communauté de communes du pays de Forcalquier Montagne de Lure et de la Préfecture.

Une concertation débutera à cet effet à partir du 8 janvier 2024.

PROJETS EN COURS

Label Village d'avenir

Suite à la candidature de la commune d'Ongles pour obtenir le label village d'avenir 04, celle-ci a été retenue parmi les 32 lauréats du Département. Ce dispositif devrait permettre de faciliter et d'accélérer la mise en oeuvre de projets, avec une offre d'ingénierie. Un chargé de mission, actuellement en cours de recrutement, accompagnera ainsi les communes dans la coordination de leurs différents projets courant 2024.

Aménagement de la place et de l'aire de stationnement

Les financements (Etat, Région et COMCOM) viennent d'être obtenus à hauteur de 80% de l'estimation des travaux soit 560 000 € HT. Afin de poursuivre le projet, la commune sera accompagnée par un maître d'œuvre dont la 1ère mission sera la prise en compte des contributions des habitants lors de la réunion publique prévue le 6 février.

Requalification de la place de la Fontaine



Aménagement de l'aire de stationnement



ARCHITECTE CONSEIL



Prochaine permanence mensuelle de l'architecte conseil le **jeudi 11 janvier** en Mairie d'Ongles.

Vous pouvez prendre RDV en mairie ou au 04 92 73 06 22.

PERMANENCE FRANCE SERVICES



Vous pouvez prendre rendez-vous avec un agent de la communauté de communes lors de sa permanence à Ongles (le 4ème mardi du mois).

Pour plus de fluidité, il est préférable de prendre un rendez-vous au 04 92 73 06 22 ou en mairie.

TRANSPORT SCOLAIRE

Suite à la requête de parents d'élèves concernant un arrêt de bus supplémentaire devant l'école afin d'éviter à ces derniers de prendre les véhicules pour se rendre à l'arrêt "les Valettes", la ligne 4802 Ongles-Manosque prévoit désormais un arrêt supplémentaire à compter de la rentrée scolaire.

"A PETIT PAS" LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

À Forcalquier

Maison de la Petite Enfance,
avenue du 08 mai 1945

lundi :14h-16h et mercredi : 09h-11h

À Saint-Etienne-les-Orgues

Salle de la médiathèque

lundi : 09h-11h

Contact: 07 88 96 26 46

Projet d'aménagement de la zone à bâtir « La Peyroux »

Un travail en partenariat a été mis en place entre le Conseil municipal et les services de l'Etat. Ainsi un maître d'œuvre a été choisi. Son travail en lien avec une paysagiste et un gestionnaire de réseau lui a permis de proposer plusieurs scénarios d'aménagement. Celui retenu prévoit la création de 8 lots:

- 6 parcelles d'environ 500 m²
- 2 parcelles d'une superficie de plus de 1 000 m²

Afin de poursuivre ce projet, le permis d'aménager est en cours d'élaboration et sera soumis pour avis au service urbanisme de la communauté de communes.



Une fois le permis d'aménager obtenu et la viabilisation prévue, la commune communiquera sur la vente des terrains, qui pourraient être effective au 2ème semestre 2024.

Médiation culturelle/Chemin de mémoires



Le projet culturel et scientifique, en cours de rédaction, a permis de confirmer l'intérêt de créer un parcours, sentier d'interprétation et de médiation culturelle, reliant le site de vière, la MHeMO et le hameau de forestage et d'en sécuriser l'accès ouvert à tout public.

Parallèlement à la recherche de financement, le Lycée d'Enseignement Professionnel de Digne-les-Bains a fait connaître en septembre sa volonté de participer à la conception et aux travaux de restitution d'une réplique d'une unité d'habitation et de création d'un théâtre de verdure. Le principe a été accepté par le conseil municipal, sous réserves des études de faisabilité.



Ouverture au public:
du mardi au samedi de 14h à 18h
Fermée les jours fériés.
Sur rendez-vous pour les groupes:
mhemmo.ongles@orange.fr
04 92 74 04 37

☛ La MHeMO fermera ses portes
du samedi 23 décembre à 18h
au mardi 2 janvier à 14h.



Journée d'étude de la MHeMO



Spectacle « Fils de ... »



Cette exposition tournera dans le département prochainement, nous vous communiquerons les lieux et les dates.

☛ [Journée d'étude du samedi 23 septembre](#)

Le thème de cette journée était consacré au Centre éducatif d'Ongles (1965-1971). Trois mois après le départ pour Cannes des familles venues d'Algérie grâce à Yvan Durand, s'ouvre, dans les mêmes locaux, un « Centre éducatif et de préformation professionnelle ».

Étaient présents à cette journée Patricia Paul, Conseillère Départementale, David Géhant, Président de la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier – Montagne de Lure, représentant également le Président de la Région Sud, Léo Walter, Député de la circonscription, Margaret Missimily, Directrice de l'ONAC-VG des Alpes de Haute Provence et représentant le Préfet.

Madame le Maire ouvre cette journée, salue la présence des personnalités, des élus, des représentants des services. Elle remercie les anciens élèves de venir partager un peu de leur histoire à Ongles avec l'assemblée. Elle fait état des différents projets en cours en lien avec le centre éducatif et de préformation professionnelle. C'est ensuite Thierry Michalon, Président de l'association des amis de la MHeMO qui prend la parole et qui permet aux différents témoins de s'exprimer.

Mme Brayda-Brun professeure de Lettres au collège de Forcalquier et Mme Calmes, photographe, ont présenté en fin de matinée leur création intitulée « *Partir demain, entre histoire des lieux et écriture des mémoires* » : une exposition de photos prises dans les vestiges du hameau de forestage et commentées par des textes d'élèves de 3eme sur le thème de l'exil, de la mémoire, de la résilience.

Enfin, la troupe « En compagnie des oliviers », dirigée par Jean-Pierre George, a présenté son spectacle « Fils de ... » construit à partir de témoignages de fils de harkis et d'images d'archives.

Cette journée s'est achevée autour du verre de l'amitié.

☛ [Signalétique MHEMO](#)

Finalisation de la mise en place d'une signalétique routière (SIL) favorisant l'arrivée à Ongles des visiteurs. Ce projet a été soutenu par le Département par l'octroi d'une subvention et la pose de panneaux.

☛ [Cérémonie des Harkis du 25 septembre](#)

Une belle cérémonie d'hommage s'est déroulée en présence de nombreux représentants des familles harkis et notamment des anciens élèves du centre éducatif d'Ongles. Les élus de la communauté de communes étaient présents ainsi que les représentants des associations patriotiques, autour de Mme la sous préfète et des représentants de la gendarmerie.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Déchetterie intercommunale de Forcalquier
Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi 9h à 12h - 14h à 18h

Déchetterie intercommunale de Saint
Etienne les Orgues
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h
à 12h - 14h à 17h

CENTRES DE LOISIRS

Les Centres de Loisirs de la commune de
Saint-Etienne les orgues et de Forcalquier
accueillent vos enfants (de 4 à 11 ans) tout au
long de l'année scolaire, les mercredis et
pendant les vacances scolaires.

La municipalité s'est engagée depuis plusieurs
années à faire bénéficier aux familles
ongloises les mêmes tarifs en versant un
forfait journalier par enfant de 12€ pour
Saint-Etienne et 15€ pour Forcalquier.

CONTACTS

La Cordeliere/Centre d'Accueil Collectif de Loisirs à Caractère Educatif de LA LOUETTE

Le Centre de Loisirs Parc de la Louette
04300 Forcalquier

Inscriptions tous les lundis de 9h à 18h :
04 92 75 43 26

lalouette-omjs@orange.fr.

Mairie de Saint-Etienne les Orgues

Service enfance jeunesse

Les inscriptions se font une semaine à
l'avance en mairie, 04 92 73 02 00 tous
les lundis et mardis de 9h00 à 11h00 ou
par téléphone
au 06.25.23.79.88. Le repas est fourni
par les parents.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[Nouveau mode de collecte à partir du 1er](#)

Octobre

Tout en améliorant les conditions de travail des
agents, cette stratégie de collecte répond aux
objectifs suivants :

- ➔ Réduire les coûts liés à la collecte
- ➔ Diminuer notre empreinte carbone
- ➔ Améliorer le cadre de vie
- ➔ Augmenter les performances de tri

Les colonnes semi enterrées ne comportent pas
de bardage bois afin d'éviter les problèmes
d'entretien et de vieillissement constatés
ailleurs.

Des végétaux seront plantés aux Verdets et au
Rocher d'Ongles afin d'améliorer l'aspect visuel.



[Transfert de la compétence eau/assainissement](#)

Les collectivités ont en gestion certaines thématiques de la vie quotidienne
telles que l'urbanisme, l'environnement, l'eau potable ou l'assainissement.
Chacun de ces points constitue une compétence. Le transfert des compétences
eau et assainissement correspond au passage de leur gestion par les communes
à leur gestion par l'intercommunalité.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a rendu ce transfert obligatoire au 1^{er} janvier 2026.
Ce dernier a pour objectif de mutualiser les moyens, d'apporter une réflexion et
une coordination intercommunale afin d'optimiser les investissements et, enfin,
de fiabiliser la qualité du service.

Il s'agit d'un changement important dans l'organisation des services qui
nécessite une anticipation et une bonne appropriation du sujet par les élus
communaux. Aussi, en vue de s'affranchir de l'année électorale 2026, il a
été décidé, par le conseil communautaire du 21 septembre dernier, d'anticiper
ce transfert au 1^{er} janvier 2025.

Comment se déroule cet accompagnement au transfert?

En septembre 2022, un comité de pilotage constitué, par commune, d'un élu
de la majorité et, lorsque nécessaire, d'un élu de la minorité a été constitué.
Ce comité de pilotage a eu pour mission de réfléchir aux diverses questions du
transfert à l'échelle de l'intercommunalité en suivant la même ligne directrice
tout au long de l'étude : transparence, objectivité et refus des postures «
idéologiques » pour : obtenir le meilleur service au meilleur coût pour les
usagers et l'environnement.

Quels sont les changements attendus?

- ➔ votre interlocuteur en cas de fuites, débordement d'égouts, nouvel
abonnement ou facturation ne sera plus votre mairie mais la Communauté de
communes ou le délégataire qui sera choisi aux termes de l'appel d'offres.
- ➔ votre facturation : selon le principe d'égalité des usagers, les tarifs seront
harmonisés.



Facture trop élevée ? Logement à rénover ?
Nos conseillers vous informent et vous conseillent gratuitement:

Conseils personnalisés, techniques et financiers

Prendre rendez-vous avec un conseiller

<https://alte-provence.org/>

04 92 74 09 18

COLIS DE NOËL



Comme chaque année, la municipalité offre un colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans ayant leur résidence principale à Ongles. Un temps de convivialité autour d'un goûter a eu lieu au foyer rural le **jeudi 14 décembre**.

Les enfants de l'école ont profité de l'occasion en interprétant quelques chants pour les anciens dans la salle suivie d'une lecture de leurs voeux qu'ils accrocheront au sapin.

Un stand de vente de biscuits de Noël des parents d'élèves et de vin chaud sera présent au profit de la coopérative scolaire. Le goûter et le chocolat chaud ont été offerts par la mairie aux enfants.



☛ Lancement d'une campagne pour l'Amélioration de l'habitat

La Commune de Forcalquier, la Communauté de communes, l'Etat (Anah), la Région, le Département et la CAF conjuguent leurs efforts pour une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à l'échelle de l'intercommunalité.

Propriétaire bailleur ou occupant ayant des projets de rénovation, adaptation, réhabilitation, isolation, location... sur le territoire de l'intercommunalité seront accompagnés administrativement dans la recherche et le montage des dossiers de demande de subvention et financièrement dans l'octroi d'aides directes aux travaux. Vous pouvez dès à présents:

➔ vous renseigner auprès des Conseillers France Rénov' de l'ALTE
04 90 74 09 18.

➔ vous rapprocher du service d'urbanisme de l'intercommunalité (sur RDV du lundi au vendredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-16h30)
urbanisme@ville-forcalquier.fr

ECOLE



☛ Rentrée scolaire 2023-2024 L'école accueille 19 élèves: 1 grande section de maternelle , 4 CP, 3 CE1, 1 CE2, 7 CM1 et 3 CM2.

☛ Fête de la science au collège de Banon le 14 novembre encadrée par les élèves de 4ème Cette journée

participe à la liaison CM2-6ème, créant un lien entre les CM2 et leur futur collège.

☛ Visite de l'Exposition « Partir demain, entre histoire des lieux et écriture des mémoires » au foyer rural

Les enfants ont pu visiter cette exposition créée par Mme Brayda-Brun professeure de Lettres au collège de Forcalquier et Mme Calmes, photographe autour du thème de l'exil et de la mémoire.



☛ Minute de silence

Suite au dernier attentat d'un professeur une minute de silence suivie d'un échange avec les élèves a eu lieu en présence de Madame le Maire.

CA S'EST PASSÉ SUR LA COMMUNE



Trio Samaïa



Fête votive



"Les courants passants"



Stage bonsaï



Loto du comité des fêtes



Armistice du 11 novembre

Vendredi 30 juin : inauguration de la fresque réalisée avec l'artiste peintre Lucy Allard suivie de la Kermesse de l'école

Lundi 3 juillet : appel des maires de France pour le retour de la paix civile

Vendredi 14 juillet : sardinade organisée par le comité des fêtes d'Ongles "Entre fouon e bastie"

Dimanche 23 juillet: repas sous les platanes et concours de boules organisés par Bien Vivre À Ongles (BVAO)

Dimanche 30 juillet: concert à la chapelle du rocher d'Ongles à 18h

Jeudi 3 août: LES INATTENDUS #4 -Trio Samaïa (musiques du monde)/Trio Polyphonique / Écho des chants traditionnels à la Chapelle d'Ongles

Dimanche 13 Août : 40e Foire Agricole d'Ongles

Du vendredi 25 au dimanche 27 août : fête votive organisée par l'association "Entre fouon e bastie"

Samedi 23 septembre : journée annuelle de la MHeMO

Lundi 25 septembre : journée d'hommage national aux Harkis

Mardi 26 septembre: présentation des techniques de restauration par Dominique Luquet concernant le chantier de l'Église du village

Samedi 14 Octobre: Swing gum avec Pipiss Haag au foyer rural organisé par Jongl'Art et le comité des fêtes

Samedi 28 Octobre: "les courants passants" sur le site de Vière par la compagnie du Passeur en collaboration avec la compagnie Efi Farmaki

Du 2 au 4 novembre a été organisé un stage bonsaï à l'initiative de Jean-Luc ROUSSIN, suivi par une dizaine d'amateurs. Le maître TAKUYA SUZUKI venu spécialement du Japon a fait preuve d'une grande écoute auprès des élèves.

Armistice du 11 novembre: moment de souvenir, de recueillement et de partage ce 11 novembre. Nous remercions les élèves de l'école et leur institutrice Elohim ainsi que Guillaume, papa de Noé qui les accompagnait à la guitare.

Merci aux habitants de leur présence nombreuse. En effet, une centaine de personnes était présente à la cérémonie et au verre de la fraternité offert par la Commune.

Samedi 11 Novembre: fête des lumières organisée par l'association des parents d'élèves (APE)

Samedi 18 novembre : repas dansant (avec le groupe Idem13) organisé par le comité des fêtes

Samedi 2 décembre: entretien des chemins par l'association Bien Vivre À Ongles (BVAO)

Dimanche 3 décembre: loto du café de la tonnelle à 15h00

Samedi 16 décembre: super loto de Noël organisé par le comité des fêtes





Un bel après-midi pour préparer la crèche à l'église du village!



Vœux des enfants accrochés au sapin devant le foyer

TOUR DE LA PROVENCE



Pour son retour au calendrier international du **8 au 11 février** prochains, le Tour de La Provence se terminera à Arles. Manosque sera aussi le théâtre d'une arrivée d'étape.

TRAIL DE HAUTE PROVENCE 2024

Du 8 au 11 mai 2024

<https://mythp.fr/>



Inscription :

<https://www.njuko.net/thp2024/select.competition>

du dimanche 18 décembre au dimanche 29 janvier: ouverture des crèches de Noël au public!

Pendant les vacances de Noël : tous les jours de 14h à 17h.

En janvier, les samedis/dimanches : de 14h à 17h.

Comme toutes les années Soeur Grâce a suivi son inspiration pour permettre au visiteur d'apprécier sa venue à la Chapelle du Rocher d'Ongles.

Les employés municipaux ont mis en place, depuis la mi décembre, les illuminations de Noël pour la plus grande joie des petits et grands!



Dimanche 7 janvier : "dessine-moi un jardin" organisé par l'association du jardin collectif au foyer rural à 15h. Contact : 07 82 87 04 86

Conception du jardin en groupe : choix des plantations, emplacement, calendrier des semis sous serre et en pleine terre.

Samedi 20 janvier : 15h Concours de contrée au foyer rural

18h30 apéritif suivi d'un repas organisé par l'Association des Parents d'Elèves, APE- Réservation au 07 82 87 04 86

Samedi 27 janvier : cérémonie des vœux au foyer rural à 18h

Mardi 6 février : Réunion publique autour du projet d'aménagement de l'entrée sud du village et de la place de la fontaine.

Samedi 10 février : Passages du tour de la Provence sur la commune vers 12h50 et 13h30

Vendredi 01 mars: AG de l'association Bien Vivre À Ongles (BVAO) au foyer rural à 19h00

Samedi 9 mars : "semis de printemps" à 15h au jardin partagé

Dimanche 10 mars : "G-marché" toute la journée / troc de plantes, atelier semis au jardin partagé au foyer rural. Contact : Marie-Noëlle 04 92 73 08 05 Régine/06 61 56 92 85



Dimanche 24 mars : Balèti (bal de danses traditionnelles) animé par "Lei Rampélaire" au foyer rural (les informations pratiques seront communiquées ultérieurement)

Dimanche 2 juin : 2ème Journée de l'Environnement et de l'Éco-construction organisée par BVAO.



N'ayant pu recenser tous les événements du premier semestre 2024, nous vous invitons à vous abonner à nos réseaux facebook/instagram, assurés par Charlotte et Maëlle, ou à passer régulièrement en mairie, pour suivre l'actualité de la commune.

